

# Commune de VITRAC SUR MONTANE

Réunion ordinaire du conseil municipal du 31 mars 2014

## **PRESENTS :**

Mme. ANTOINE / Mme. COUTURAS / Mme. DOUHET / Mme. DUMAS / Mme LAGRANGE / Melle. STOPYRA

Mr. AUBESSARD / Mr. FAURIE / Mr. MALAURIE / Mr. MIGINIAC / Mr. STOPYRA

## **Début de la réunion à 20h05**

Secrétaire de séance : Melle. STOPYRA Coralie, élue à l'unanimité des membres du conseil.

## *Déroulement de la réunion*

### **Adoption du compte rendu de la précédente réunion**

Le compte rendu est lu à l'ensemble du conseil et accepté par celui-ci.

### **Délégations de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire**

Il a été décidé, à 11 voix, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes :

- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite 5 000 € par sinistre;

### **Délégation du Maire aux Adjoints**

L'article L 2122-18 du CGCT confère le pouvoir au maire de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints.

Mr le Maire décide de déléguer à Mme Douhet la charge de la comptabilité communale - des affaires scolaires - le tourisme, la vie associative et les affaires culturelles – la gestion du personnel.

Et à Mr Aubessard le suivi des travaux communaux - les travaux de voirie – l'eau , le développement durable et l'assainissement – les affaires agricoles

Des arrêtés seront pris dans ce sens.

L'ensemble des conseillers est pour sauf Mr Stopyra qui s'abstient.

## Indemnité de fonction de Maire et des Adjoint

M. le maire et les adjoints sortent de la salle.

Il a été accepté à 8 voix sur 8, que les indemnités des Adjoint étaient fixées à 5% de l'indice de rémunération 1015 de la Fonction Publique Territoriale et celle du Maire à 17%.

## Désignation des membres des commissions

### **Commission intercommunales :**

Conseillers communautaires : Bernard MAULAURIE - *suppléante* : Odette DOUHET.

Fédération départementale d'électrification : Marcelle ANTOINE, Serge STOPYRA - *suppléants* : Odette DOUHET, Serge FAURIE.

Les Môm'édières : Valérie DUMAS, Marcelle ANTOINE - *Suppléantes* : Odette DOUHET, Jalina LAGRANGE.

PNR Millevaches : Odette DOUHET - *suppléante* : Valérie DUMAS.

SYMA 19 : Bernard MALAURIE.

Syndicat des Eaux de la Montane : Bernard MALAURIE, Valérie DUMAS, Jean-Claude MIGINIAC - *Suppléants* : David AUBESSARD, Serge STOPYRA, Odette DOUHET.

### **Commissions communales :**

Délégué auprès du personnel : Bernard MALAURIE, Odette DOUHET, David AUBESSARD, Marcelle ANTOINE - *suppléants* : Virginie COUTURAS, Jean-Claude MIGINIAC, Jalina LAGRANGE, Serge FAURIE.

Commission des finances : Bernard MALAURIE, Odette DOUHET, David AUBESSARD, Valérie DUMAS - *suppléants* : Marcelle ANTOINE, Coralie STOPYRA, Serge FAURIE, Virginie COUTURAS.

Commissions des appels d'offres : Bernard MALAURIE, Serge FAURIE, Jean-Claude MIGINIAC - *suppléants* : Odette DOUHET, David AUBESSARD, Serge STOPYRA.

Commission des travaux : Bernard MALAURIE, Serge FAURIE, Jean-Claude MIGINIAC, David AUBESSARD - *suppléants* : Odette DOUHET, Virginie COUTURAS, Jalina LAGRANGE, Serge STOPYRA.

Commission environnement et fleurissement : Marcelle ANTOINE, Coralie STOPYRA, Jalina LAGRANGE - *suppléants* : Valérie DUMAS, Jean-Claude MIGINIAC, Serge FAURIE.

Réseau éducation rural : Bernard MALAURIE - *suppléante* : Odette DOUHET.

RPI/Conseil d'école : Odette DOUHET, Coralie STOPYRA - *suppléantes* : Valérie DUMAS, Virginie COUTURAS.

Journal communal : Coralie STOPYRA, Marcelle ANTOINE, Odette DOUHET, Valérie DUMAS, Virginie COUTURAS, Serge FAURIE.

Instance de coordination de l'autonomie : Marcelle ANTOINE - *suppléant* : Jean-Claude MIGINIAC.

Correspondant don du sang : Valérie DUMAS - *suppléante* : Coralie STOPYRA.

Délégué à la sécurité routière : Odette DOUHET - *suppléant* : David AUBESSARD.

Défense : Serge STOPYRA - *suppléant* : Serge FAURIE.

Responsable salle polyvalente : Jean-Claude MIGINIAC - - *suppléant* : Serge STOPYRA.

Commission de sécurité : Bernard MALAURIE, Serge STOPYRA, Marcelle ANTOINE, Odette DOUHET - *suppléants* : Valérie DUMAS, Serge FAURIE, Jalina LAGRANGE, Virginie COUTURAS.

Commission d'attribution des logements communaux : Bernard MALAURIE, Odette DOUHET, David AUBESSARD – *suppléantes* : Marcelle ANTOINE, Valérie DUMAS, Jalina LAGRANGE.

Référent Tulle Habitat : Bernard MALAURIE.

### **Participation fiscalisée aux dépenses des Syndicats de commune**

Le conseil vote, à 11 voix, pour la participation fiscalisée c'est-à-dire qu'il ne souhaite pas inscrire cette dépense au budget mais opte pour la mise en recouvrement par les services fiscaux, auprès des administrés.

### **Redevance occupation domaine public communal France Telecom**

Le conseil décide, à 11 voix, de fixer le montant de la redevance à 542 € pour l'année 2014.

### **Questions diverses**

- Lors de cette réunion, il a été évoqué la prochaine élection du président pour le Syndicat des Eaux de la Montane.

Un membre du conseil se porte candidat : Valérie DUMAS.

- Mr STOPYRA Serge a rappelé le problème de fermeture des portes de la salle polyvalente.